



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR LES DIPLÔMES DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES (AIDE-SOIGNANT ET AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE)



OBJECTIFS

La prestation vise à guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accompagnement aide le candidat à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier et prépare à l'entretien avec le jury de validation.

CONTENU

- Analyse de son expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec le diplôme choisi
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier "Livret 2"
- Suivi individualisé tout au long du parcours
- Préparation de l'entretien avec le jury

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) Limoges (délégation de la DREETS).

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

De 15 à 24 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties Permanentes

MODALITÉS D'ACCÈS

INSCRIPTION

via « France VAE (<https://vae.gouv.fr>) », guichet unique pour les diplômés des secteurs de la santé, le sanitaire et le social, la grande distribution, la métallurgie et le sport.

TARIF

1400 € coût maximum de formation.

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité



MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICE VALIDEUR

Le candidat à la VAE déposera son dossier de validation à l'ASP pour l'organisation du jury par la DREETS.

VALIDATION

Accompagnement VAE

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

La réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience annoncée par la loi du 21 décembre 2022 ainsi que par le décret du 27 décembre 2023 est en cours de déploiement progressif.

A ce jour, la voie d'accès est différenciée selon le diplôme visé et le statut de la personne.

Nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour étudier votre situation et obtenir un conseil adapté.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette prestation s'organise sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance. De plus, le candidat bénéficie d'un suivi individualisé.

Cette prestation peut être complétée par une

formation professionnelle ou une période de mise en situation en milieu professionnel en entreprise.

Préparation à l'entretien avec le jury par des simulations. Suivi individualisé et si besoin accompagnement d'un expert pour la relecture et conseils.



NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2024

TAUX DE RÉUSSITE

73% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

Contacts

95% de nos clients sont satisfaits

GRETA GRENOBLE

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

75 bis avenue Rhin et Danube
91% Taux de candidats en emploi après la VAE
38100 GRENOBLE

Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

GRETA DE GRENOBLE, Antenne Centre Isère

21, boulevard Edgar Kofler
38506 Voiron Cedex

Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

Mise à jour le 19 Mai 2025

